

Travaux d'amélioration de la bifurcation A7/A54 : fermetures nocturnes du lundi 2 au jeudi 5 septembre 2024 inclus



VINCI Autoroutes poursuit le chantier d'amélioration de la bifurcation A7/A54 dans le secteur de Salon-de-Provence. Ce chantier d'envergure prévoit le doublement de la bretelle de jonction d'Arles vers Marseille ainsi que la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction de Marseille vers Arles. L'ensemble de ces opérations représente un investissement de 29 millions d'euros financé par VINCI Autoroutes. Les travaux ont été planifiés pour limiter la gêne à la circulation pendant toute la durée de ce chantier. Les opérations en cours sont réalisées de nuit mais vont toutefois nécessiter, les nuits du lundi 2 au jeudi 5 septembre prochains inclus, la fermeture ponctuelle de l'autoroute A54 en provenance d'Arles et en direction de l'autoroute A7 ou de la bifurcation A7/A54.

Planning des fermetures nocturnes

Nuit du lundi 2 au mardi 3 septembre 2024 :

- **de 21h à 6h le lendemain** : fermeture de la bretelle de bifurcation de l'A7 vers l'A54 en provenance de Marseille et en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles ;
- **de 21h à 5h le lendemain** : fermeture de la bretelle de bifurcation de l'A7 vers l'A54 en provenance de Lyon et en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles ;
- **de 22h à 5h le lendemain** : fermeture de l'autoroute A54 en provenance d'Arles et en direction de Marseille et Lyon. La sortie sera obligatoire et l'entrée interdite à l'échangeur de Grans (n°14).

De ce fait, l'accès à l'A7 en direction de Marseille/Aix-en-Provence sera impossible pour les véhicules en provenance de Saint-Martin-de-Crau/Arles et l'entrée sera aussi interdite à l'échangeur Salon Centre (n°15).

Par conséquent, les itinéraires suivants seront mis en place pour permettre aux conducteurs de rejoindre leur destination :

- **en provenance de Marseille**, les conducteurs souhaitant emprunter l'autoroute A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- **en provenance de l'A7**, les conducteurs pourront emprunter l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à Salon Nord n°27 afin de suivre la D538. Ils contourneront la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel puis l'avenue de Huntingdon jusqu'à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S10** ;
la traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, **les conducteurs de poids-lourds** en provenance de l'A7 pourront rejoindre l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- **en provenance de l'A54**, les conducteurs **en direction de Lyon** devront sortir à Grans/Salon-de-Provence (n°14) afin de prendre l'avenue de Huntingdon, l'avenue Georges Borel puis le boulevard de la République puis suivre la D538 afin de rejoindre l'A7 à l'échangeur de Salon Nord (n°27) - **Itinéraire S10**.
La traversée de Salon-de-Provence étant règlementée, **les conducteurs** dont le véhicule a un poids total en charge (PTAC) supérieur à 6 tonnes devront sortir à Grans/Salon-de-Provence (n°14) et poursuivre sur la D113 puis la D21 jusqu'à l'échangeur de Rognac (n°28) où ils pourront rejoindre l'A7 en direction de Lyon - **Itinéraire S31** ;
- **en provenance de l'A54**, les conducteurs **en direction de Marseille** devront sortir à Grans/Salon-de-Provence (n°14), et suivre la D113 puis la D21 pour reprendre l'A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) - **Itinéraire S31** ;
- **en provenance de l'A54**, les conducteurs **en direction d'Aix-en-Provence** devront sortir à Grans/Salon-de-Provence (n°14) pour suivre la D113 et la D21 et reprendre l'autoroute A7 à l'échangeur de Rognac (n°28) en direction de Lyon. Ils devront alors suivre la bretelle d'accès à l'A8 en direction d'Aix-en-Provence à l'échangeur de Coudoux (n°28b) - **Itinéraire S31**.

En cas d'intempéries, ces fermetures seront annulées et reportées au cours de la nuit du mardi 3 septembre 2024 pour les travaux sur l'A54. ~~et du septembre 2024 pour les travaux sur la bifurcation.~~

Nuits du mardi 3 au jeudi 5 septembre 2024, de 21h à 6h le lendemain : fermetures des bretelles de bifurcation de l'A7 vers l'A54 en provenance de Marseille et de Lyon et en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles :

- **en provenance de Marseille**, les conducteurs en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles devront sortir à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 pour rejoindre l'A54 à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18** ;
- **en provenance de l'A7**, les conducteurs pourront rejoindre l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à Salon Nord (n°27) pour suivre la D538, contourner la ville de Salon-de-Provence par le boulevard de la République, l'avenue Georges Borel et l'avenue de Huntingdon afin de rejoindre l'autoroute A54 à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Suivre itinéraire S10** ;
la traversée de Salon-de-Provence étant réglementée, **les conducteurs de poids-lourds** en provenance de l'A7 pourront rejoindre l'A54 en direction de Saint-Martin-de-Crau/Arles en sortant à Rognac (n°28) afin de suivre la D21 et la D113 jusqu'à l'échangeur de Grans/Salon-de-Provence (n°14) - **Itinéraire S18**.

Un chantier hors norme

L'amélioration de la bifurcation comprend plusieurs opérations complémentaires :

- sur l'A54 le doublement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (1) ;
- sur l'A7, la création d'une voie d'insertion supplémentaire, dans le prolongement de la bretelle de jonction Arles/Marseille (2) ;
- sur l'A7, la reconfiguration de l'accès à la bretelle de jonction Marseille/Arles (3).

À noter : des aménagements spécifiques sont prévus pour améliorer l'intégration environnementale de l'infrastructure.



Le projet d'amélioration de la bifurcation A7/A54 représente un chantier hors norme, qui nécessite notamment la modification de 3 ouvrages d'art :

- sur l'A54, l'aménagement d'une voie supplémentaire nécessite de remplacer le tablier sud du pont autoroutier qui enjambe le canal EDF ;
- sur l'axe A7, deux ponts sont également concernés :
 - le pont qui accueille la RD68 sera démoli et reconstruit en lieu et place pour permettre l'élargissement de la plateforme autoroutière ;
 - le pont surplombant la Touloubre sera élargi pour permettre le doublement de la voie d'insertion sur l'autoroute A7 en direction de Marseille.



Un chantier qui respecte l'environnement

- 5 bassins de protection de la ressource en eau créés, pour récupérer et traiter les eaux de pluie tombées sur la chaussée avant leur rejet dans l'environnement ;
- la reconstruction en lieu et place du pont de la RD68 surplombant l'A7 pour réduire la consommation des espaces naturels (objectif Zéro Artificialisation Nette) ;
- la restauration des berges de la Touloubre ;
- Des mesures pour préserver la biodiversité : création de 8 gîtes pour le lézard Ocellé ; et de clôtures « petite faune » suivies par un bureau d'études spécialisé ;
- 100 % des matériaux issus de la déconstruction du pont de la RD68 triés et recyclés ;
- 100 % de la ferraille récupérée et réorientée vers une filière sidérurgique ;
- 100 % des eaux du chantier recyclées.



Les chiffres-clés du chantier



Un dispositif pour informer les usagers en temps réel

- Radio VINCI Autoroutes (107.7) et son application
- Le 3605 (service client 24h/24 et 7j/7 - service gratuit + prix d'appel)
- Les comptes X (ex-Twitter) @A7Trafic et @A54Trafic
- Le site Internet dédié à ce chantier : bifurcation-a7-a54.com
- La ligne Allo chantier : 04 65 01 13 33 (appel gratuit)
- Un système d'alerte e-mail et/ou SMS pour informer spécifiquement des conditions de circulation sur le secteur. Inscription gratuite sur bifurcation-a7-a54.com/info-travaux/.

CONTACTS PRESSE :

Nelly Destève, nelly.desteve@vinci-autoroutes.com, 06 30 48 64 26

À propos de VINCI Autoroutes

Premier opérateur d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'État et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 9 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé. Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 344 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, [facebook.com/VINCI Autoroutes](https://facebook.com/VINCI_Autoroutes), compte X (ex-Twitter) @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel).